
Situation actuelle et besoins d'action du point de vue des institutions (plan stratégique AVOP)

José Barroso

Président du Bureau de l'accompagnement et des alternatives
pour adultes AVOP, Directeur de la Fondation Les Eglantines

L'AVOP en quelques mots et chiffres

- Depuis **1948**, association faitière patronale réunissant la grande majorité des institutions du canton de Vaud, actives dans l'accueil et l'accompagnement socio-éducatif
- **65** membres, **8000** collaborateur-trice-s, **6500** enfants, jeunes et adultes, dans les trois principales missions :
 - Pédagogie spécialisée
 - Education spécialisée
 - Accompagnement des adultes (handicap, addictions et santé mentale, violence domestique, etc.)

Les principales missions de l'AVOP

- **Fédérer, représenter**, promouvoir et défendre ses membres auprès des pouvoirs publics, des milieux politiques, des organisations économiques et sociales ainsi que vis-à-vis de l'opinion publique ;
- Négocier et reconnaître des **conditions de travail respectueuses** des collaborateurs et des missions institutionnelles ;
- Défendre un **juste financement** permettant d'assurer le maintien et le développement qualitatif et quantitatif des prestations des institutions ;
- **Soutenir et conseiller ses membres** dans leurs différentes missions ; apporter des services mutualisés et des prestations harmonisées ;

Les situations complexes: une préoccupation majeure et une priorité urgente pour l'AVOP

- Les situations complexes **mettent à mal les équilibres** des lieux de vie et des activités, la qualité de vie des résident-e-s et des familles, le fonctionnement des équipes
- **Le système actuel est arrivé à ses limites** (infrastructures actuelles inadéquates, admissions dans l'urgence, personnel usé, renforts non-formés)
- Il y a urgence à **repenser**, pour ces situations, le modèle institutionnel actuel et de déterminer ensemble **une stratégie commune et globale** de l'accueil et l'accompagnement des situations complexes dans les ESE vaudois

Une approche globale sur quatre axes de développement:



Admissions à court terme :

1. Etat des lieux des situations complexes à placer
2. Cartographie de l'offre actuelle et future spécialisée dans les cas complexes
3. Clarifier les situations qui exigent un accompagnement particulier
4. Optimiser le dispositif d'indication



Planification cantonale des besoins et de l'offre et soutien à la création d'infrastructures dédiées :

1. Actualisation de la planification pour 2023 ss.
2. Pilotage coordonné des projets d'infrastructures
3. Application & adaptation des normes et directives cantonales (p.ex. DIESE-taille des groupes)
4. Traitement rapide des procédures DIESE simplifiées



Renforcer la collaboration avec le réseau :

1. Clarifier rôle et soutien du CCA/SPDM/UPCHM
2. Améliorer la compréhension mutuelle et l'implication des familles/parents
3. Planifier les transitions mineurs-majeurs
4. Renforcer la collaboration avec CIVESS/COREV



Adaptation des conditions de travail :

1. Déterminer de standards d'accompagnement
2. Renforcer la dotation des cadres et du personnel administratif (gestion RH)
3. Soutien aux équipes : développer et allouer les ressources pour les mesures nécessaires
4. Coordination des offres de formation
5. Revalorisation financière des fcts socio-éducatives

Les ESE et l'AVOP s'engagent à :

- Sur le court terme, continuer à assumer leurs responsabilités dans l'accueil des situations très complexes, et dans le soutien de leurs équipes dans les situations difficiles, avec les moyens nécessaires
- Co-construire avec les partenaires étatiques un dispositif institutionnel orienté sur l'avenir et adapté aux besoins de l'ensemble des résident-e-s, de leurs familles et des collaborateur-trice-s
- Poursuivre les travaux initiés avec le rapport IDHEAP sur les mesures visant à soutenir les fonctions à haute pénibilité
- Renforcer le dialogue avec les familles et les proches